

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2016/.....³⁷⁶/PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION MILITAIRE ET
TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2016/062/AN du 08 novembre 2016, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2016/³⁷⁴...../PRG/SGG du ^{13 DEC. 2016}....., portant promulgation de la Loi
L/2016/062/AN du 08 décembre 2016 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de Coopération Militaire et Technique entre le Gouvernement
de la République de Guinée et le Gouvernement de la République du Mali.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré,
publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le ^{13 DEC. 2016}.....


Prof. ALPHA CONDE